

**INSTITUT DE RECHERCHE EN GEOPOLITIQUE ET
D'ETUDES STRATEGIQUES**

Revue
Intelligence Stratégique

Vol. 008, Numéro 020, Janvier-Mars 2025

E-ISSN : 3006-5488, P-ISSN : 3006-547X

<https://doi.org/10.62912/JYFU3565>



Siège social : 292, avenue Mweka, Commune de Lingwala, Kinshasa, République
Démocratique du Congo.

Téléphone : +243 82 006 1696 ; 81 86 19 121; 89 7175 074

E-mail : felly.lukunga@revue-is.org, article@revue-is.org, info@revue-is.org ;

Internet : www.revue-is.org ; www.irges.org

Europe : 59, Rue du Rhône, 1204 Genève, Suisse, + 41 22 810 88 68, Chambre de
Commerce Suisse-RD Congo, info@ccsc.ch



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques

Volume 8, numéro 20

Janvier-Mars 2025

p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488

<https://doi.org/10.62912/GIQH9274>

www.revue-is.org

INONDATIONS, GLISSEMENTS, NAUFRAGES EN RD CONGO : ANALYSE COMPAREE, TYPOLOGIE PROVINCIALE ET LEVIERS DE RESILIENCE TERRITORIALE

Donat-Soft MUKUNA MUYA

Docteur en médecine et Doctorant en stratégie, sécurité et défense au Collège des Hautes Études
de Stratégie et de Défense (CHESD)/Kinshasa-RDC

RESUME

Cette étude examine l'ampleur, les causes et les réponses aux catastrophes hydrométéorologiques survenues en RDC entre 2022 et 2025 : inondations, glissements de terrain et naufrages fluviaux. A partir d'une méthode mixte croisant données empiriques, documents officiels et observations territoriales, elle met en évidence les disparités provinciales, les facteurs de vulnérabilité amplificateurs (démographie, urbanisme, logistique fluviale) et les insuffisances de gouvernance. L'analyse comparative par province permet de proposer des solutions stratégiques différenciées selon les profils de risques. Le rapport appelle à une réforme urgente de la planification territoriale, une gouvernance anticipative, et une coordination institutionnelle pour bâtir une résilience équitable face aux risques climatiques.

Mots-clés : *Inondations, Glissements de terrain, Naufrages fluviaux, Résilience territoriale, Risques climatiques.*

ABSTRACT

This study analyzes the magnitude, causes, and responses to hydrometeorological disasters in the Democratic Republic of Congo (DRC) between 2022 and 2025, including floods, landslides, and riverboat accidents. Using a mixed methodology combining empirical data, official reports, and territorial observation, it highlights provincial disparities, amplifying vulnerability factors (demographics, urbanization, river transport), and weaknesses in governance. The province-by-province comparative analysis

supports strategic, differentiated responses adapted to specific risk profiles. The report calls for urgent reform of territorial planning, anticipatory governance, and institutional coordination to build equitable resilience to climate-related risks.

Keywords : *floods, landslides, river wrecks, territorial resilience, climate risks.*

INTRODUCTION

Les récentes catastrophes naturelles en République Démocratique du Congo (RDC), en termes d'inondations, naufrages et glissements de terrain, témoignent de la vulnérabilité croissante du pays face aux aléas hydrométéorologiques. Entre décembre 2022 et mai 2025, des crues du fleuve Congo, des débordements de rivières provinciales, la montée des lacs et des naufrages fluviaux ont causé des centaines de morts et de lourds dégâts matériels. Ces événements, amplifiés par le changement climatique et la forte pression démographique, révèlent des fragilités structurelles qui sont : infrastructures inadéquates, occupation anarchique des zones inondables, et gouvernance territoriale déficiente.

Avec une population dépassant les 100 millions d'habitants¹ et une croissance urbaine non maîtrisée, la RDC connaît une urbanisation chaotique, marquée par l'extension de quartiers informels sur des zones à risque, notamment les lits majeurs des cours d'eau. Ce phénomène accroît l'exposition des populations aux inondations et aux glissements de terrain.

En parallèle, le réseau fluvial, essentiel à l'économie nationale, reste largement non réglementé, multipliant les risques de naufrages. La problématique centrale de cette étude consiste à analyser les interactions entre facteurs climatiques, démographiques, urbanistiques et logistiques qui exacerbent les catastrophes hydrologiques, et à identifier les mécanismes de prévention adaptés au contexte congolais.

Il y a lieu d'émettre l'hypothèse selon laquelle la recrudescence des catastrophes hydrologiques en RDC depuis 2022 résulte d'une conjonction de

¹ Banque mondiale, *Aperçu de la République Démocratique du Congo*. Banque mondiale, 2022, <https://www.banquemonddiale.org/fr/country/drc/overview>, 2022.

facteurs structurels (urbanisation anarchique, déforestation, vétusté des embarcations), démographiques (croissance rapide des populations urbaines et périurbaines), et climatiques (précipitations extrêmes). Ces vulnérabilités systémiques, aggravées par la pauvreté et l'insuffisance des institutions locales, expliqueraient la fréquence élevée des sinistres et leurs bilans humains et matériels particulièrement lourds dans certaines provinces.

L'analyse des inondations, des naufrages et des glissements de terrain survenus en RDC entre 2022 et 2025 revêt une importance capitale. Elle permet de mieux comprendre les impacts humains dramatiques (plusieurs centaines de morts) et les perturbations socio-économiques majeures (pertes agricoles, destruction des infrastructures, interruption des réseaux de transport). D'un point de vue scientifique et stratégique, cette étude éclaire les mécanismes d'adaptation face aux aléas hydrométéorologiques. En intégrant la dimension démographique, comme le suggèrent Mukuna Muya² et d'autres experts, elle pose les bases d'une gouvernance territoriale anticipative, essentielle pour un développement durable adapté aux réalités congolaises.

I. REVUE DE LA LITTÉRATURE ET METHODOLOGIE

La littérature traitant des catastrophes hydrométéorologiques en RDC mêle analyses scientifiques, rapports institutionnels et articles de presse. Les données des organismes humanitaires, notamment OCHA/ReliefWeb, signalent une aggravation marquée des événements extrêmes³ : en 2023, environ 300 morts et plus de 430 000 ménages affectés ont été recensés dans 18 provinces. Les médias internationaux comme Le Monde, Al Jazeera ou Africanews ont largement couvert les crues meurtrières autour du lac Tanganyika, tandis que la presse congolaise (Radio Okapi, Actualite.cd, Mbote.cd) a documenté les naufrages et les inondations urbaines à Kinshasa, à Kalehe ou à Mbandaka⁴.

² MUKUNA M., D.-S., Explosion démographique et crise de planification en RDC : enjeux, défis et stratégies pour un développement durable, 2025.

³ Gouvernement de la RDC, Rapports et bulletins officiels sur les inondations, glissements de terrain et naufrages, 2022-2025.

⁴ Radio Okapi, Articles d'actualité sur les catastrophes en RDC, 2022–2025.

D'un point de vue scientifique, les publications sur le changement climatique soulignent l'intensification des pluies extrêmes en Afrique centrale. Les données issues des enquêtes démographiques et sanitaires établissent un lien direct entre l'urbanisation rapide, la densité de population et l'exposition aux risques. Enfin, les travaux de Mukuna Muya insistent sur la corrélation entre explosion démographique et crise de planification, plaidant pour une gouvernance anticipative face aux désastres urbains.

Cette étude repose sur une approche mixte, combinant des données géoréférencées, des bilans officiels et des témoignages tirés des sources disponibles. Les événements majeurs survenus entre 2022 et 2025 en terme d'inondations, naufrages, glissements de terrain, ont été recensés à partir des bases de données OCHA/ReliefWeb, des rapports nationaux et des médias congolais⁵.

Chaque sinistre est localisé par province, avec mention du cours d'eau impliqué (fleuve, lac ou rivière), du bilan humain et matériel, et de la cause directe. Les zones mal documentées ont été analysées selon leur topographie, leur usage des sols et leur niveau d'exposition aux risques. L'approche retenue est à la fois descriptive : par la constitution d'un inventaire provincial des catastrophes, et comparative, afin de mettre en évidence les disparités régionales et d'identifier les facteurs de vulnérabilité différenciés. Cette méthode permet également de proposer des pistes d'intervention ciblées et adaptées aux contextes territoriaux spécifiques.

II. REPARTITION DES EVENEMENTS

Cette section examine la répartition géographique des inondations, naufrages et glissements de terrain survenus en RDC entre 2022 et 2025. L'objectif est de distinguer les zones les plus affectées, d'identifier les spécificités régionales, et de mettre en évidence les dynamiques différenciées selon les provinces. L'analyse s'appuie sur les données empiriques recueillies, croisées avec des facteurs géographiques, hydrologiques, démographiques et institutionnels. Une attention particulière est portée aux provinces ayant subi

⁵ ReliefWeb/OCHA, Bulletins d'urgence sur les catastrophes naturelles en RDC, 2022-2025.

des pertes humaines ou matérielles importantes, tout en notant les zones relativement épargnées, mais vulnérables à l'avenir.

II. 1. Provinces les plus touchées

Ce point retrace quelques épisodes d'inondations que quelques provinces ont connues.

II. 1. 1. Kinshasa

La capitale congolaise a été particulièrement touchée par des épisodes d'inondations urbaines récurrents. En décembre 2022, des pluies intenses ont provoqué l'effondrement de nombreuses habitations et des glissements de terrain, entraînant la mort d'au moins 141 personnes. En décembre 2023, une nouvelle pluie diluvienne a causé la mort de 22 personnes⁶.

En avril 2025, des pluies torrentielles accompagnées du débordement des rivières Ndjili et Lukaya ont affecté plusieurs communes, notamment Mont-Ngafula, Lemba, Limete et Selembao⁷. Le bilan s'est alourdi à 43 morts confirmés, des dizaines de blessés et plusieurs centaines de sinistrés.

Ces événements ont mis en évidence les défaillances majeures en matière d'urbanisme, l'obsolescence des systèmes de drainage, et l'absence d'un dispositif d'urgence opérationnel. Des infrastructures vitales telles qu'une station de captage de la REGIDESO ont été temporairement mises hors service, soulignant l'urgence d'une planification urbaine résiliente pour Kinshasa.

II. 1. 2. Kongo-Central

En novembre 2024, des précipitations intenses ont submergé les terres agricoles, détruisant environ 1 000 hectares de cultures, notamment de café, de banane et de maïs. Ces événements ont également entraîné des glissements de terrain localisés.

En mai 2025, de nouvelles inondations ont affecté plusieurs localités du territoire de Songololo, en particulier dans les secteurs de Kinzau-Mvuate et

⁶ Radio Okapi, « Inondations meurtrières à Kinshasa : bilan de 141 morts en décembre 2022 et 22 décès en décembre 2023 », sur <https://www.radiookapi.net>, 2022–2023.

⁷ Actualité.cd, « Articles sur les événements climatiques majeurs en RDC », 2023–2025.

Loma⁸. Les crues ont provoqué des dégâts matériels considérables : les habitations emportées, les routes impraticables, les pertes agricoles accrues et les déplacements de populations.

Bien qu'aucun bilan humain officiel n'ait été communiqué, la répétition de ces catastrophes témoigne d'une intensification des pluies extrêmes dans cette province frontalière. La vulnérabilité des bassins versants du fleuve Congo et de ses affluents y est exacerbée par l'absence de programme intégré de gestion hydrologique et d'aménagement rural.

II. 1. 3. Kwilu

La province du Kwilu a été marquée par deux types d'incidents majeurs. En novembre 2022, de fortes pluies ont inondé plusieurs quartiers de la ville d'Idiofa, provoquant l'effondrement des habitations précaires, l'engloutissement de routes non aménagées et l'isolement de zones rurales.

Le bilan officiel faisait état de 52 morts⁹ et de pertes matérielles considérables, notamment des écoles, des marchés et des infrastructures d'assainissement endommagées. Entre 2024 et 2025, la province a également connu une recrudescence des naufrages sur la rivière Kwilu et ses affluents, tels que le Lufuku et la Lukula.

Au moins 15 incidents fluviaux ont été recensés, attribués principalement à la surcharge des embarcations, à l'absence d'équipements de sécurité comme les gilets de sauvetage, et à des défaillances techniques sur des pirogues artisanales. Le bilan cumulé s'élève à plus de 20 morts, dont plusieurs femmes et enfants.

Ces drames illustrent la précarité des transports fluviaux dans la région et soulignent l'urgence d'une réglementation adaptée, d'une formation renforcée des bateliers, et d'un contrôle systématique des points d'embarquement.

⁸ Actualité.cd, « Inondations dans le Kongo-Central : cultures détruites, routes coupées, populations déplacées », <https://actualite.cd>, 2024–2025.

⁹ Radio Okapi, « Inondations à Idiofa et naufrages à répétition sur la rivière Kwilu : bilan humain et causes structurelles », sur <https://www.radiookapi.net>, 2022–2025.

II. 1. 4. Kwango

Un naufrage tragique est survenu le 21 septembre 2024 à proximité de l'île du pont Kwango, dans le territoire de Kasongo-Lund¹⁰. Une pirogue motorisée surchargée, transportant des passagers et des marchandises, a chaviré en tentant de traverser la rivière Kwango, un important affluent du fleuve Congo.

Selon les autorités provinciales et les services de secours, l'accident a entraîné la mort de 12 personnes, tandis que 79 passagers ont pu être secourus. Environ 40 autres personnes demeuraient portées disparues, probablement emportées par le fort courant fluvial.

Ce drame illustre les risques majeurs associés au transport fluvial artisanal dans cette région, où les contrôles de sécurité sont quasi inexistant, les embarcations souvent vétustes, et les normes de navigation rarement appliquées. Face à l'indignation des communautés locales, cet incident a ravivé les appels à une réforme urgente du secteur fluvial, en particulier sur les axes reliant les zones frontalières au centre du pays.

II. 1. 5. Mai-Ndombe

La province de Mai-Ndombe a été endeuillée par plusieurs naufrages fluviaux particulièrement dramatiques. Le plus marquant s'est produit en juin 2024, lorsqu'une baleinière surchargée a chaviré sur la rivière Kwa, près de Bolobo, causant la mort d'au moins 17 personnes et laissant 86 autres portées disparues.

Quelques jours plus tard, un second naufrage a eu lieu en aval, impliquant une embarcation artisanale transportant environ 40 passagers, parmi lesquels figuraient des militants politiques. Treize corps ont été repêchés, tandis que plus de 40 personnes demeuraient introuvables.

Ces deux drames successifs illustrent l'extrême dangerosité de la navigation sur la rivière Kwa. L'absence de contrôle des chargements, l'inexistence de dispositifs de sécurité, et la pratique fréquente de la navigation

¹⁰ Actualité.cd, « Naufrage sur la rivière Kwango : 12 morts, 79 rescapés, 40 disparus », <https://actualite.cd>, 21 septembre 2024.

nocturne exacerbent les risques. Bien que les autorités locales aient reconnu l'urgence d'imposer des normes strictes de sécurité fluviale, les familles endeuillées continuent de réclamer justice et réparation pour ces pertes évitables¹¹.

II. 1. 6. Equateur

La province de l'Équateur a connu deux tragédies fluviales majeures en avril 2025 sur le fleuve Congo. Le 8 avril, la baleinière JADOS, largement surchargée en passagers et marchandises, a sombré près de Mbandaka durant une navigation de nuit. Le bilan initial de 22 morts a rapidement été revu à la hausse, dépassant les 50 décès confirmés selon les autorités provinciales.

Plusieurs dizaines de personnes restaient portées disparues. A peine une semaine plus tard, un incendie a ravagé une autre embarcation, la HB Kokolo¹², alors à quai à Nganda Kinshasa.

L'accident a causé de nombreuses victimes, brûlées ou asphyxiées, bien que le nombre exact de décès n'ait pas été établi. Ces événements ont suscité une vive émotion parmi la population locale, mettant en lumière les lacunes structurelles persistantes du transport fluvial dans cette région. Les causes évoquées incluent la surcharge chronique, l'absence de dispositifs de sécurité, le défaut d'entretien des embarcations, et une réglementation quasi inexistante. Les voix se multiplient pour réclamer une réforme urgente et un encadrement rigoureux des activités fluviales, en particulier dans les zones à forte densité de navigation comme Mbandaka.

II. 1. 7. Kasai-Central

Le 26 décembre 2023, une pluie torrentielle d'une rare intensité a frappé la ville de Kananga, capitale du Kasai-Central. Selon les autorités locales et la Croix-Rouge, au moins 17 personnes ont péri, dont dix membres d'une même

¹¹ Actualité.cd, « Naufrage sur la rivière Kwa : 17 corps retrouvés, 86 disparus près de Bolobo », 18 juin 2024 ; Actualité.cd, « Second naufrage sur la rivière Kwa : 13 morts, des militants parmi les disparus », <https://actualite.cd>, 21 juin 2024.

¹² Radio Okapi, « RDC : naufrage de la baleinière JADOS sur le fleuve Congo, plus de 50 morts à Mbandaka », <https://www.radiookapi.net>, 2025 ; Radio Okapi, « Incendie de la HB Kokolo : plusieurs victimes signalées à Nganda Kinshasa », <https://www.radiookapi.net>, 2025.

famille ensevelis sous les décombres d'un mur effondré. L'épisode a également provoqué l'effondrement de tronçons routiers, l'inondation de plusieurs écoles, usines, marchés et habitations, entraînant le déplacement temporaire de nombreuses familles.

Ce drame met en évidence la grande vulnérabilité des infrastructures urbaines de Kananga, notamment en matière de drainage et d'assainissement, largement inexistantes ou obstruées¹³. Il s'inscrit dans une série d'événements similaires survenus dans la région, notamment en mai 2022, bien que l'impact y ait été moindre.

La récurrence des précipitations extrêmes dans cette province renforce l'urgence d'une refonte complète de l'aménagement urbain et de l'adoption de plans de résilience adaptés aux capitales provinciales du centre du pays.

II. 1. 8. Tshopo

Le 25 mars 2025, un naufrage spectaculaire a eu lieu sur la rivière Lomami, à environ deux kilomètres du centre de la cité d'Opala. La baleinière Libende, affrétée pour transporter un important don humanitaire composé de plus de 800 sacs de riz et d'autres produits agricoles, a sombré en pleine traversée. L'enquête préliminaire a révélé une surcharge manifeste combinée à un défaut de soudure de la coque, récemment réparée de manière artisanale. Aucun décès n'a été signalé, les passagers ayant été secourus à temps, évitant ainsi un drame humain.

Toutefois, la perte totale de la cargaison destinée aux populations vulnérables d'Opala et des environs a eu un impact économique et alimentaire important. Plusieurs centres de distribution se sont retrouvés sans approvisionnement, compromettant les actions de lutte contre l'insécurité alimentaire.

¹³ Actualité.cd, « RDC : 17 morts après une pluie diluvienne à Kananga, dont 10 membres d'une même famille », sur <https://actualite.cd>, 26 décembre 2023.

Cet incident a ravivé le débat sur la qualité des moyens logistiques mobilisés dans les zones enclavées, soulignant le besoin pressant d'un encadrement technique strict des embarcations humanitaires¹⁴.

II. 1. 9. Sud-Kivu

La province du Sud-Kivu demeure l'une des zones les plus gravement touchées par les catastrophes hydrométéorologiques entre 2022 et 2025. En mai 2023, de violentes pluies ont provoqué d'importants glissements de terrain dans les villages de Bushushu et Nyamukubi, territoire de Kalehe, entraînant la mort de près de 438¹⁵ personnes, selon les autorités provinciales et la Croix-Rouge.

De nombreuses infrastructures : habitations, écoles, centres de santé, ont été détruites. En avril 2024, la montée anormale des eaux du lac Tanganyika, combinée à la saturation des rivières locales, a submergé plusieurs zones urbaines et marécageuses d'Uvira, affectant plus de 34 000 personnes¹⁶ et causant des dommages considérables aux réseaux routiers et sanitaires. Enfin, dans la nuit du 9 au 10 mai 2025, un orage violent s'est abattu sur Kasaba (territoire de Fizi), provoquant la crue soudaine de la rivière éponyme. Les torrents boueux ont emporté des quartiers entiers, causant la mort d'au moins 104 personnes¹⁷, en majorité des enfants et des personnes âgées.

L'inaccessibilité des routes, l'absence de couverture mobile et le manque de moyens de secours ont lourdement aggravé la situation. Ces événements successifs soulignent l'extrême fragilité environnementale et logistique du Sud-Kivu, et renforcent l'urgence d'une réforme structurelle du système d'alerte, de l'aménagement des zones habitées et de la gestion du littoral lacustre.

¹⁴ Radio Okapi, « Opala : naufrage de la baleinière Libende chargée d'aide humanitaire, aucune perte en vie humaine mais des conséquences lourdes », <https://www.radiookapi.net>, 25 mars 2025.

¹⁵ Actualité.cd, « RDC : après le décès de plus de 400 personnes dans les glissements de terrain à Kalehe, la zone est déclarée sinistrée », <https://actualite.cd>, 13 mai 2023.

¹⁶ OCHA/ReliefWeb, « Inondations à Uvira : plus de 34 000 sinistrés dans la plaine du Tanganyika », sur <https://reliefweb.int>, 2024.

¹⁷ Radio Okapi, « Sud-Kivu : crue de la rivière à Kasaba (Fizi), plus de 100 morts recensés, bilan toujours provisoire », sur <https://www.radiookapi.net>, 10 mai 2025.

II. 2. Provinces épargnées

L'analyse des catastrophes hydrologiques survenues entre 2022 et 2025 révèle une répartition inégale de l'impact à l'échelle nationale. Trois grandes zones apparaissent particulièrement vulnérables : le bassin congolais central et occidental (Équateur, Mai-Ndombe, Tshopo, Kwilu, Kwango), les plaines inondables de l'axe Ubangui-Congo (Nord-Ubangi, Sud-Ubangi), et les régions montagneuses et lacustres de l'Est (Sud-Kivu, Nord-Kivu, Tanganyika).

Dans le bassin congolais, les crues du fleuve Congo, de la rivière Kwa et du Kwilu ont provoqué des naufrages meurtriers, avec plus de 300 morts et des centaines de milliers de sinistrés. Le naufrage de la baleinière JADOS¹⁸ (Équateur, avril 2025) et les drames successifs sur la rivière Kwa (Mai-Ndombe, juin 2024) illustrent cette tendance. Sur l'axe Ubangui, la crue exceptionnelle du fleuve Oubangui a affecté plus de 1,4 million de personnes, perturbant les cultures et infrastructures rurales¹⁹, bien que les pertes humaines aient été limitées.

A l'Est, les provinces du Sud-Kivu, Nord-Kivu et Tanganyika subissent une combinaison de risques lacustres et de glissements de terrain, accentués par la déforestation et l'absence de planification urbaine. Le glissement de terrain de Kalehe (mai 2023, 583 morts) et les inondations à Kasaba²⁰ (2025, 104 morts) sont particulièrement représentatifs de cette extrême vulnérabilité.

En revanche, les provinces du Haut-Katanga, Lualaba, Haut-Lomami et les grands bassins forestiers du nord-Est (Bas-Uele, Haut-Uele, Ituri, Tshuapa) semblent avoir été épargnés grâce à leur stabilité géographique, leur faible densité démographique et leur couvert végétal protecteur.

Cependant, cette relative immunité ne doit pas masquer les disparités de résilience locale. A Kinshasa, par exemple, des mesures ont été prises (curage,

¹⁸ Actualité.cd, Articles sur les glissements de terrain à Kalehe, inondations à Kasaba, naufrages sur la rivière Kwa et la baleinière JADOS, <https://actualite.cd>, 2023–2025.

¹⁹ ReliefWeb/OCHA, Rapports multisectoriels sur les inondations en RDC : crue du fleuve Oubangui, impacts dans le bassin congolais et l'Est du pays, <https://reliefweb.int>, 2023–2025.

²⁰ Radio Okapi, « Baleinière JADOS : plus de 50 morts sur le fleuve Congo » ; « Crue meurtrière à Kasaba, Sud-Kivu ». <https://www.radiookapi.net>, 2025.

démolitions, protection des berges), tandis que dans des zones rurales enclavées comme Kalehe, Kasaba ou Opala, le manque de routes, d'alertes et de secours transforme chaque sinistre en hécatombe. Il convient donc de renforcer la cartographie des risques à l'échelle nationale, y compris dans les zones jusqu'ici calmes, afin d'éviter toute amplification future des crises.

II. 3. Provinces épargnées

Dans les autres provinces de la RDC notamment le Bas-Uele, Haut-Uele, Ituri, Mongala, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi, Maniema, Nord-Kivu, Tanganyika, Haut-Katanga, Lualaba, Haut-Lomami, Kasai, Kasai-Oriental, Sankuru et Tshuapa, aucun événement hydrologique majeur, tel qu'une inondation de grande ampleur, un naufrage meurtrier ou un glissement de terrain massif, n'a été officiellement rapporté entre 2022 et 2025.

Ces provinces semblent avoir été relativement épargnées, probablement en raison d'une topographie plus stable, d'une densité de population moindre, ou d'une exposition réduite aux grands axes fluviaux navigables. Cependant, plusieurs alertes ponctuelles ont été enregistrées : débordements à Mahagi (Ituri), érosion de berges à Kindu (Maniema), infiltrations pluviales dans les zones minières de Lualaba. Bien que non massifs ni mortels, ces incidents révèlent des vulnérabilités latentes liées à la dégradation environnementale, à la pression démographique croissante dans certaines villes émergentes et à la faible capacité institutionnelle locale.

L'absence d'événement majeur ne doit donc pas être interprétée comme une immunité structurelle, mais plutôt comme une opportunité pour anticiper les risques. Il est impératif que ces provinces intègrent des dispositifs de prévention, notamment la protection des forêts, la régulation de l'urbanisation et la surveillance des affluents secondaires du fleuve Congo²¹.

III. CAUSES DES CATASTROPHES HYDROLOGIQUES ET FLUVIALES

Les catastrophes hydrométéorologiques survenues en RDC entre 2022 et 2025 nous citons : les inondations, les glissements de terrain, les naufrages,

²¹ ReliefWeb/OCHA, « Bulletins d'information humanitaire et cartes de veille sur les risques climatiques et les catastrophes naturelles en RDC », <https://reliefweb.int>, 2022–2025.

résultent de l'interaction complexe entre facteurs structurels, déclencheurs immédiats et éléments aggravants. Leur fréquence élevée et leur gravité croissante traduisent une accumulation de vulnérabilités environnementales, sociales, techniques et institutionnelles.

L'analyse se structure autour de trois niveaux : les causes profondes (urbanisation non maîtrisée, déforestation, explosion démographique, obsolescence du parc fluvial), les facteurs déclencheurs (pluies extrêmes, défauts techniques, navigation nocturne), et les éléments aggravants (précarité des populations, faiblesse institutionnelle, déficit de coordination, perte de culture du risque).

Cette approche intégrée permet de comprendre les dynamiques systémiques à l'origine des sinistres, d'identifier les failles récurrentes dans la gouvernance territoriale et de proposer des leviers d'action pour réduire durablement les risques hydrologiques à travers le pays.

III. 1. Causes structurelles et historiques

Les causes structurelles des catastrophes hydrologiques en RDC trouvent leurs racines dans les dynamiques historiques de développement non maîtrisé. L'urbanisation anarchique, notamment à Kinshasa, Kananga, Kisangani, Uvira ou Bukavu, a conduit à l'implantation de quartiers entiers dans des zones à haut risque : plaines inondables, pentes instables, lits mineurs de rivières, ou zones marécageuses.

Ces quartiers, souvent établis de manière informelle, manquent d'infrastructures d'assainissement et de canalisations fonctionnelles. Ce phénomène est accentué par l'absence de contrôle foncier, les conflits de parcelles et le manque de cadastres fiables.

Par ailleurs, l'explosion démographique exerce une pression accrue sur les sols. Selon Mukuna Muya (mars 2025), la crise actuelle résulte d'un déficit historique d'anticipation territoriale²².

²² MUKUNA M. D.-S., « Explosion démographique et crise de planification en RDC », 2025.

Les villes s'étendent horizontalement, envahissant les zones tampons naturelles. A Kinshasa, par exemple, des milliers de maisons sont construites chaque année dans des zones à risque. La déforestation massive due à l'agriculture sur brûlis, à l'exploitation du bois de chauffe ou au commerce illégal, affaiblit les versants dans les provinces de l'Est.

En l'absence de couvert végétal, ces pentes deviennent vulnérables aux glissements de terrain, comme observé à Kalehe²³ et à Kasaba. Enfin, le parc fluvial congolais, vétuste et sous-réglementé, contribue fortement à la récurrence des naufrages. L'absence de normes techniques, de gilets de sauvetage, de formations pour les bateliers et de contrôles préventifs rend les embarcations extrêmement dangereuses. Les drames de la JADOS, de la HB Kokolo et des pirogues de Bolobo en sont des illustrations flagrantes.

III. 2. Causes immédiates

Les causes immédiates des catastrophes hydrologiques en RDC relèvent principalement de phénomènes météorologiques extrêmes et de défaillances techniques. Les précipitations intenses, exacerbées par le changement climatique, surviennent sur des périodes très courtes, entraînant crues soudaines, saturation des nappes phréatiques et effondrements de talus. C'est le cas à Kinshasa (2025) ou à Kalehe²⁴ où des orages violents ont déclenché des torrents de boue.

La navigation nocturne constitue également un facteur aggravant : la visibilité réduite, l'absence d'éclairage, l'évaluation erronée des courants, difficultés de manœuvre. Le naufrage de la baleinière JADOS à Mbandaka²⁵ en avril 2025 illustre ce risque. Enfin, les défaillances techniques sont omniprésentes : surcharge systématique des embarcations, réparations artisanales non conformes, matériaux dégradés.

²³ Actualité.cd, « RDC : glissements de terrain à Kalehe, plus de 400 morts », 13 mai 2023.

²⁴ Actualité.cd, « RDC : glissements de terrain à Kalehe, plus de 400 morts », 13 mai 2025.

²⁵ Radio Okapi, « Inondations à Kinshasa : pluies torrentielles et effondrements dans plusieurs communes » ; Radio Okapi, « Naufrage de la JADOS à Mbandaka : surcharge et navigation de nuit », <https://www.radiookapi.net>, 2025.

L'accident de la Libende (mars 2025, Tshopo) résulte précisément de la combinaison entre surcharge et défaut de soudure. Ces éléments déclencheurs, souvent évitables, révèlent l'absence de prévention opérationnelle sur le terrain et appellent une révision urgente des pratiques de navigation et de construction.

III. 3. Facteurs aggravants

Plusieurs facteurs aggravants contribuent à transformer des aléas naturels en catastrophes majeures. La pauvreté des populations riveraines les contraint à s'installer dans des zones à risque, faute de moyens pour accéder à des terrains sécurisés. Ces ménages construisent leurs habitations avec des matériaux précaires (bois, torchis, tôles) et ne bénéficient d'aucun service public de prévention.

Par ailleurs, les collectivités territoriales sont largement sous-dotées en compétences, en équipements et en plans de contingence. Elles manquent de cartographies actualisées, de systèmes d'alerte rapide et de brigades de secours fonctionnelles. Les cas de Kalehe ou de Kasaba ont montré que les secours arrivaient parfois plus de 48 heures après les faits. La coordination interinstitutionnelle fait également défaut : l'absence d'un cadre de collaboration entre urbanisme, environnement, santé, sécurité et transport retarde la mise en œuvre de réponses intégrées.

Enfin, l'érosion progressive des savoirs communautaires sur les signaux de crue, les rythmes saisonniers et les pratiques de vigilance, sans compensation par une éducation moderne au risque, accentue les comportements dangereux. L'installation sur les berges, la navigation en période d'orage ou l'absence de réflexes d'évacuation rapide participent à la gravité des bilans.

IV. ANALYSE COMPARATIVE DES PROVINCES

L'analyse géographique détaillée présentée au chapitre 7 a permis de dresser une cartographie précise des inondations, naufrages et glissements de terrain survenus en RDC entre 2022 et 2025, en identifiant les événements majeurs, leurs localisations, et leurs impacts spécifiques par province.

Toutefois, au-delà de ce constat empirique, il est essentiel d'adopter une lecture transversale et comparative pour mieux comprendre les logiques différenciées de vulnérabilité et de résilience qui caractérisent le territoire congolais.

Le présent chapitre vise ainsi à tirer des enseignements stratégiques à partir de cette répartition territoriale, en distinguant trois grandes catégories de provinces : celles fortement touchées, celles modérément ou peu affectées, et celles dont la situation actuelle appelle à une vigilance proactive. Cette approche permet de dépasser la simple accumulation de données pour faire émerger les facteurs explicatifs des écarts d'impact : exposition naturelle, accessibilité logistique, organisation institutionnelle, et capacité communautaire de réaction.

En mettant en perspective les disparités régionales identifiées, cette analyse contribue à orienter les politiques publiques vers des stratégies de résilience adaptées aux réalités locales, tout en posant les bases d'un système national de prévention plus équitable et plus cohérent.

IV. 1. Provinces les plus touchées

Le Sud-Kivu, avec ses territoires de Kalehe²⁶, Uvira et Fizi, concentre les pertes humaines les plus graves : plus de 583 morts entre 2023 et 2025, principalement dus à des glissements de terrain et des crues soudaines. Cette mortalité exceptionnelle s'explique par une topographie montagneuse déboisée, une habitation anarchique sur versants instables, et une absence d'alerte et d'accès rapide aux secours. L'événement de Kalehe²⁷ en mai 2023 est considéré comme la pire catastrophe naturelle récente du pays.

Kinshasa, mégapole de plus de 15 millions d'habitants en bordure du fleuve Congo, a subi plusieurs épisodes meurtriers d'inondations urbaines (141 morts en 2022, 22 en 2023, 43 en 2025). L'urbanisation chaotique, la saturation

²⁶ Actualité.cd, « RDC : après le décès de plus de 400 personnes à Kalehe, la zone est déclarée sinistrée », 13 mai 2023.

²⁷ ReliefWeb/OCHA, « Inondations et glissements de terrain à Uvira : plus de 34 000 personnes affectées », 2024.

du réseau de drainage, et l'absence de pompes et de bassins de rétention ont aggravé chaque événement.

Les provinces de Mai-Ndombe, Équateur, Tshopo et Kwilu sont affectées principalement par des naufrages fluviaux à répétition. Ces accidents sont dus à la surcharge chronique des embarcations, à l'absence de réglementation effective du transport fluvial et à la navigation nocturne non sécurisée. Les naufrages de Bolobo (2024), de la JADOS (2025) et de la Libende (2025) ont provoqué des dizaines de morts, des centaines de disparus, et des pertes économiques majeures.

Le Nord-Ubangi et le Sud-Ubangi ont connu une crue exceptionnelle du fleuve Oubangui, affectant plus de 1,4 million de personnes. Bien que le nombre de victimes humaines soit resté faible, les inondations ont durablement perturbé les cultures, les infrastructures rurales et les chaînes d'approvisionnement local.

IV. 2. Provinces modérément ou peu touchées

Les provinces intérieures ou forestières telles que le Kasai, le Kasai-Oriental, le Haut-Lomami, Ituri, Maniema, Nord-Kivu, Sankuru, Bas-Uele, et Haut-Uele ont été relativement épargnées sur la période étudiée. Les incidents hydrologiques y sont ponctuels, localisés et de faible ampleur, sans produire de bilans humains élevés.

Cela s'explique par une faible densité de population dans certaines zones rurales ; l'absence de grands plans d'eau navigables ; la présence résiduelle de forêts denses²⁸, freinant le ruissellement et réduisant les risques de glissements de terrain ; et un moindre niveau d'urbanisation désorganisée comparé à Kinshasa ou Goma.

IV. 3. Variables d'amplification : accessibilité, résilience, et gouvernance

Au-delà de l'exposition naturelle, l'ampleur des impacts dépend fortement de la capacité de réaction locale. A Kinshasa, bien que les pertes soient lourdes, l'existence d'un réseau institutionnel, l'appui d'ONG humanitaires, et une

²⁸ ReliefWeb/OCHA, « Cartes de veille humanitaire et bilans des catastrophes naturelles en RDC : évaluation par province et niveau d'impact », <https://reliefweb.int>, 2022–2025.

visibilité politique accrue permettent une certaine réactivité (démolition de constructions illégales, curage d'urgence, mobilisation des forces de l'ordre).

Dans les localités comme Kasaba (Fizi), Kalehe, ou certaines zones de Mai-Ndombe, l'isolement géographique, l'absence de réseau mobile, et la quasi-inexistence de centres de secours prépositionnés transforment des catastrophes naturelles en hécatombes humaines.

Cette analyse comparative confirme que les impacts des catastrophes hydrologiques en RDC ne relèvent pas uniquement des aléas naturels, mais résultent d'une combinaison complexe entre l'exposition environnementale, l'organisation territoriale et la capacité de réponse locale. Tandis que certaines provinces paient un lourd tribut en raison de leur topographie, de leur densité urbaine ou de leur enclavement, d'autres semblent temporairement épargnées mais demeurent structurellement vulnérables.

Les écarts observés soulignent l'importance d'adapter les réponses aux spécificités locales: une même politique de prévention ne peut s'appliquer indistinctement à Kinshasa, à Kalehe, à Mbandaka ou à Kindu. De même, les facteurs de résilience identifiés tels que : l'accessibilité, la gouvernance, les dispositifs d'alerte, la couverture mobile, la préparation communautaire, doivent désormais guider la hiérarchisation des priorités.

Ces constats appellent une action publique différenciée, coordonnée et territorialisée, à laquelle ce point apporte des réponses concrètes. Il s'agira d'identifier des pistes de solutions réalistes, ciblées et multisectorielles, pour renforcer la résilience des provinces les plus exposées, tout en anticipant les risques dans les zones aujourd'hui épargnées mais potentiellement menacées.

V. PISTES DE SOLUTIONS

A la lumière de l'analyse comparative menée au chapitre précédent, il apparaît que toute stratégie de prévention et de résilience face aux catastrophes hydrologiques en RDC doit impérativement tenir compte des

disparités structurelles entre les provinces, les dynamiques territoriales spécifiques²⁹, ainsi que les capacités institutionnelles inégales.

La présente section ne propose donc pas un catalogue uniforme de réponses, mais un ensemble de mesures différenciées, ciblant selon les cas : les zones à forte mortalité ou à répétition de sinistres (Kalehe, Kinshasa, Bolobo, Kasaba) ; les provinces faiblement exposées mais structurellement fragiles ; et les facteurs transversaux amplificateurs tels que le déficit de gouvernance, l'enclavement, ou l'absence de dispositifs d'alerte.

Ces propositions sont regroupées selon quatre grands axes : les provinces les plus vulnérables, les provinces relativement épargnées, les secteurs fluviaux à haut risque, et les systèmes communautaires de résilience. L'ensemble vise à constituer un socle stratégique pour l'élaboration de plans provinciaux intégrés de gestion des risques, soutenus par une coordination nationale multisectorielle forte.

V. 1. Pour les provinces les plus vulnérables

Il est question des provinces ayant enregistré les bilans humains les plus lourds ou une fréquence élevée de sinistres nécessitent des interventions immédiates. Ces territoires combinent généralement notamment : Kinshasa, Sud-Kivu, Tanganyika, Mai-Ndombe, Equateur, Tshopo, Kwilu. Elles ont enregistré une forte densité humaine, une exposition topographique ou hydrologique élevée, et une faible capacité de réponse rapide.

Au plan stratégique, il faudrait réduire la mortalité évitable, structurer la gouvernance locale du risque, et améliorer les capacités techniques de gestion d'urgence. C'est-à-dire l'urbanisation et la planification par l'identification et le classement des zones à risques dans les plans d'aménagement (interdiction de construire dans les plaines inondables ou sur versants instables), l'implantation des infrastructures de drainage adaptées (bassins de rétention, caniveaux,

²⁹ UNDRR/PNUD, « Planification stratégique de la gestion des risques de catastrophe en Afrique : guide d'intégration locale et multisectorielle », Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes, Genève, <https://www.undrr.org>, 2021.

murs de soutènement) et la démolition ou relocaliser les habitations dans les couloirs de crue (avec compensation).

En outre, il y a nécessité de la mise en place des dispositifs d'alerte et de secours par l'installation des sirènes communautaires, des radios solaires, et développer des alertes³⁰, SMS automatisées en lien avec la Météo nationale, la création des postes de secours multisectoriels (urbanisme, environnement, sécurité civile) prépositionnés dans les zones sensibles.

Il y a lieu d'une capacitation des communautés par la formation des comités locaux de résilience (quartiers, villages, écoles), la sensibilisation aux comportements de prévention (évacuation, non-navigation nocturne, protection des berges).

La réforme du transport fluvial est salutaire pour interdire les navigations nocturnes sans dérogation sécurisée ; imposer les contrôles techniques, certificats de navigabilité et distribution obligatoire de gilets ; équiper les axes fluviaux prioritaires de brigades mixtes de contrôle.

V. 2. Pour préserver les provinces relativement épargnées

Ces provinces, en l'occurrence Tshuapa, Haut-Uele, Bas-Uele, Lualaba, Sankuru, etc., bien que peu touchées ces dernières années, présentent souvent des facteurs latents de vulnérabilité : croissance urbaine rapide, déforestation silencieuse, faible anticipation des risques. Il faut les considérer comme des zones à sécuriser en amont.

A ce niveau, l'objectif stratégique, c'est d'anticiper les futures crises, éviter la reproduction des erreurs observées ailleurs, et intégrer les dynamiques démographiques dans la planification locale.

Concrètement, il est question de la protection écologique et aménagement préventif visant à protéger les forêts existantes³¹ (zones

³⁰ UNDRR/Croix-Rouge/UICN, « Renforcer la résilience communautaire face aux risques climatiques : lignes directrices pour les autorités locales et les zones à forte vulnérabilité », UNDRR, Genève, <https://www.undrr.org>, 2020.

³¹ PNUD/UNDRR, « Approche intégrée de gestion préventive des risques dans les territoires à faible exposition apparente : stratégies anticipatives et outils d'alerte communautaire »,

tampons), interdire les coupes anarchiques dans les bassins versants ; réserver des zones naturelles inconstructibles autour des rivières et marais ; l'encadrement de l'urbanisation émergente qui exige une étude de vulnérabilité hydrologique avant tout lotissement urbain et imposer des normes minimales d'assainissement et de drainage dans les nouvelles zones d'habitat ; le renforcement institutionnel au moyen de la création des observatoires locaux du climat et de la pluviométrie (stations simples, formations des techniciens locaux) et l'intégration des données de risque dans les Plans de Développement Local (PDL) et les Plans d'Actions Immédiates (PAI) ; et l'éducation au risque reposant sur des actions telles que lancer des campagnes radios ou scolaires sur la mémoire des catastrophes et les gestes de prévention ; soutenir les savoirs locaux (pratiques de construction, repérage des signes de crue) en lien avec les ONG.

Matrice de priorisation territoriale

Type de province	Exemples	Risques principaux	Actions urgentes
Très vulnérables	Sud-Kivu, Kinshasa, Kalehe, Mbandaka	Glissements, inondations, naufrages	Alerte, planification, réhabilitation, secours
Moyennement exposées	Kwilu, Tshopo, Kasai-Central	Inondations, dégradation lente	Urbanisme préventif, formation, contrôle fluvial
Faiblement touchées (préservées)	Tshuapa, Haut-Uele, Sankuru	Vulnérabilité silencieuse	Reboisement, cartographie, encadrement urbain

Source : Conception de l'auteur.

VI. RECOMMANDATIONS

Les catastrophes survenues entre 2022 et 2025 ont mis en évidence une vérité fondamentale : la RDC ne peut plus se permettre une gestion réactive des risques, fragmentée et déséquilibrée selon les provinces. Il est désormais impératif de passer d'une logique d'urgence à une stratégie d'anticipation,

fondée sur une gouvernance territoriale cohérente, une planification démographique rigoureuse³², et des capacités institutionnelles durables.

Les recommandations suivantes traduisent cette vision en priorités d'action nationales, à la fois transversales (valables sur l'ensemble du territoire) et adaptables localement selon les types de vulnérabilités identifiés précédemment.

VI. 1. Intégrer la démographie à l'aménagement du territoire

L'urbanisation spontanée³³, mal encadrée et démographiquement explosive, est au cœur de la vulnérabilité hydrologique. Pour ce faire, il y a lieu d'exiger l'usage de projections démographiques actualisées dans tous les projets d'urbanisation, de zonage et d'infrastructure ; rendre obligatoire le zonage préventif des zones à risque (crues, glissements, érosion) dans les plans locaux ; encadrer les migrations internes par des mesures de régulation urbaine et foncière (urbanisme d'anticipation, attribution de parcelles en zones sûres).

Il faudrait faire du concept de « gouvernance territoriale anticipative » un pilier des politiques publiques, comme le suggère Mukuna Muya.

VI. 2. Renforcer les capacités institutionnelles et la coordination intersectorielle

L'absence d'agences opérationnelles, de données fiables et de coordination horizontale limite la prévention et l'action. Ainsi donc, il sied de créer des agences provinciales de gestion des risques dotées d'antennes locales d'intervention rapide ; former des cadres locaux en gestion intégrée des risques (GIR) et en logistique humanitaire ; moderniser la Météo nationale (stations radar, prévisions locales, modélisation climatique) et mettre en place un Système national d'alerte multirisque, multilingue et diffusé via radios, SMS,

³² Banque mondiale, « Aperçu de la République Démocratique du Congo : croissance démographique, urbanisation et développement territorial », Groupe de la Banque mondiale, Washington D.C., <https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview>, 2022.

³³ Banque mondiale, « Aperçu de la République Démocratique du Congo : croissance démographique, urbanisation et développement territorial », Groupe de la Banque mondiale, Washington D.C., <https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview>, 2022.

sirènes, médias communautaires et instaurer un Comité national de coordination des risques, réunissant les ministères clés (Plan, Environnement, Urbanisme, Santé, Transports, Intérieur, Humanitaire).

VI. 3. Sécuriser et réglementer le transport fluvial

Les naufrages meurtriers sont le symptôme d'un secteur vital laissé à l'abandon réglementaire. A cet effet, il serait souhaitable de réviser le Code de navigation intérieure³⁴ pour y inclure des normes techniques obligatoires (coque, capacité, signalisation, flotteurs)³⁵ ; imposer des formations certifiées pour les bateliers et instaurer des inspections périodiques ; créer des postes fluviaux de contrôle interprovinciaux, avec brigades mixtes (transport, sécurité, environnement) ; interdire la navigation de nuit sans système de sécurité et limiter les trajets fluviaux à haut risque en saison des pluies et répondre aux demandes locales de réformes sectorielles (ex. Équateur, Kwilu) par des plans fluviaux provinciaux intégrés.

VI. 4. Protéger les écosystèmes hydrologiques et investir dans les infrastructures vertes

La déforestation, l'érosion et l'absence d'infrastructures hydrauliques rendent le territoire perméable aux catastrophes. Il est recommandable de lancer un programme national de reboisement ciblé, notamment sur les versants critiques de Kalehe, Fizi, Tanganyika, Tshopo et Kongo-Central ; préserver les zones humides (régulateurs naturels) et interdire les lotissements dans les marécages ; construire des infrastructures de régulation : bassins d'orage, digues en terre, systèmes de pompage, caniveaux écologiques ; associer les communautés locales à la gestion forestière et à la protection des berges.

VI. 5. Instaurer un cadre stratégique, financier et législatif

Les initiatives actuelles manquent de cohérence nationale, de financement stable et de traduction dans les lois. Ainsi donc, il faudrait doter

³⁴ Ministère des Transports (RDC), « Projet de révision du Code de navigation intérieure et cadre réglementaire du transport fluvial », Secrétariat général, Kinshasa, 2020.

³⁵ Organisation Maritime Internationale/IMO, « Directives techniques pour la sécurité de la navigation intérieure en Afrique : normes et pratiques recommandées », IMO, Londres, 2021.

la Caisse nationale de solidarité de ressources pérennes, issues d'un fonds d'urgence multi-acteurs (État, bailleurs³⁶, entreprises minières et logistiques) ; élaborer un Plan national intégré de prévention des risques climatiques, articulé avec la SNPRRC ; imposer à chaque province l'élaboration d'un Plan provincial de gestion des risques, aligné sur ses spécificités territoriales ; et renforcer la coopération transfrontalière dans le bassin du Congo (coordination des barrages, alerte conjointe, cartographie commune des crues)³⁷.

En somme, ces recommandations appellent une mise en œuvre immédiate, pragmatique et politiquement soutenue. Il ne s'agit plus de répondre à chaque catastrophe isolément, mais de bâtir un système cohérent, prévisible, et équitable. Le défi est à la fois technique, institutionnel et éthique : protéger les populations les plus vulnérables sans négliger celles qui pourraient devenir les victimes de demain.

CONCLUSION

Les catastrophes hydrométéorologiques qui ont frappé la République démocratique du Congo entre 2022 et 2025 en terme d'inondations, de naufrages, de glissements de terrain, ne sont ni des fatalités naturelles ni des incidents isolés. Elles sont les symptômes d'un déséquilibre profond entre les dynamiques démographiques, les transformations territoriales et l'insuffisance des capacités institutionnelles à tous les niveaux.

L'analyse menée dans cette note démontre que la vulnérabilité du territoire congolais est différenciée, structurée par des réalités géographiques, socio-économiques et politiques propres à chaque province. Mais elle révèle aussi une constante qui est : l'absence d'anticipation transforme des aléas prévisibles en tragédies humaines. A Kinshasa comme à Kalehe, à Bolobo comme à Kasaba, ce sont les mêmes défaillances qui se répètent: urbanisation

³⁶ PNUD, « Financer la résilience climatique en Afrique : mécanismes multisectoriels pour la prévention des catastrophes », Programme des Nations Unies pour le développement, New York, 2021.

³⁷ CEB/CIRGL, « Coopération transfrontalière dans le bassin du Congo : stratégies de coordination hydrologique régionale », Commission Économique du Bassin du Congo/Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, Libreville-Kinshasa, 2020.

chaotique, infrastructures obsolètes, transports non réglementés, manque d'alerte et de secours.

Face à ce constat, trois impératifs émergent clairement : territorialiser les réponses, en adaptant les politiques de prévention aux profils de vulnérabilité propres à chaque province ; renforcer l'Etat planificateur, à travers des institutions locales dotées de moyens, des outils de modélisation hydrologique et une gouvernance intersectorielle structurée et enfin construire une culture nationale du risque, fondée sur l'éducation, la mémoire des catastrophes, l'implication communautaire et l'intégration des savoirs locaux.

La RDC a désormais l'opportunité de transformer chaque crise récente en levier de réforme. Cela suppose non seulement de mobiliser des ressources financières et techniques, mais surtout de repositionner la question hydrologique au cœur de la stratégie de développement national. Anticiper, planifier, protéger : telle doit être la ligne directrice d'une nouvelle gouvernance du territoire et du climat.

Ce n'est qu'à cette condition que le pays pourra rompre avec le cycle des catastrophes évitables, et entrer durablement dans une ère de résilience partagée et d'équité territoriale face aux risques.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Actualité.cd, « Inondations dans le Kongo-Central : cultures détruites, routes coupées, populations déplacées », <https://actualite.cd>, 2024–2025.
- Actualité.cd, « Naufrage sur la rivière Kwa : 17 corps retrouvés, 86 disparus près de Bolobo », 18 juin 2024.
- Actualité.cd, « Second naufrage sur la rivière Kwa : 13 morts, des militants parmi les disparus », <https://actualite.cd>, 21 juin 2024.
- Actualité.cd, « Naufrage sur la rivière Kwango : 12 morts, 79 rescapés, 40 disparus », <https://actualite.cd>, 21 septembre 2024.
- Actualité.cd, « RDC : 17 morts après une pluie diluvienne à Kananga, dont 10 membres d'une même famille », sur <https://actualite.cd>, 26 décembre 2023.

-
- Actualité.cd, « RDC : après le décès de plus de 400 personnes à Kalehe, la zone est déclarée sinistrée », 13 mai 2023.
 - Actualité.cd, « RDC : après le décès de plus de 400 personnes dans les glissements de terrain à Kalehe, la zone est déclarée sinistrée », <https://actualite.cd/>, 13 mai 2023.
 - Actualité.cd, « RDC : glissements de terrain à Kalehe, plus de 400 morts », 13 mai 2023.
 - Actualité.cd, « RDC : glissements de terrain à Kalehe, plus de 400 morts », 13 mai 2025.
 - Actualité.cd, « Articles sur les événements climatiques majeurs en RDC », 2023–2025.
 - Actualité.cd, Articles sur les glissements de terrain à Kalehe, inondations à Kasaba, naufrages sur la rivière Kwa et la baleinière JADOS, <https://actualite.cd/>, 2023–2025.
 - Banque mondiale, « Aperçu de la République Démocratique du Congo. Banque mondiale », <https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview>, 2022.
 - Banque mondiale, « Aperçu de la République Démocratique du Congo : croissance démographique, urbanisation et développement territorial », Groupe de la Banque mondiale, Washington D.C., <https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview>, 2022.
 - Banque mondiale, « Aperçu de la République Démocratique du Congo : croissance démographique, urbanisation et développement territorial », Groupe de la Banque mondiale, Washington D.C., <https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview>, 2022.
 - CEB/CIRGL, « Coopération transfrontalière dans le bassin du Congo : stratégies de coordination hydrologique régionale », Commission Économique du Bassin du Congo/Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, Libreville-Kinshasa, 2020.
 - Gouvernement de la RDC, Rapports et bulletins officiels sur les inondations, glissements de terrain et naufrages, 2022-2025.
 - Ministère des Transports (RDC), « Projet de révision du Code de navigation intérieure et cadre réglementaire du transport fluvial », Secrétariat général, Kinshasa, 2020.

-
- MUKUNA M. D.-S., « Explosion démographique et crise de planification en RDC », 2025.
 - MUKUNA M. D.-S., Explosion démographique et crise de planification en RDC : enjeux, défis et stratégies pour un développement durable, 2025.
 - OCHA/ReliefWeb, « Inondations à Uvira : plus de 34 000 sinistrés dans la plaine du Tanganyika », sur <https://reliefweb.int>, 2024.
 - Organisation Maritime Internationale/IMO, « Directives techniques pour la sécurité de la navigation intérieure en Afrique : normes et pratiques recommandées », IMO, Londres, 2021.
 - PNUD, « Financer la résilience climatique en Afrique : mécanismes multisectoriels pour la prévention des catastrophes », Programme des Nations Unies pour le développement, New York, 2021.
 - PNUD/UNDRR, « Approche intégrée de gestion préventive des risques dans les territoires à faible exposition apparente : stratégies anticipatives et outils d'alerte communautaire », Programme des Nations Unies pour le développement/Bureau pour la réduction des risques, <https://www.undrr.org>, 2022.
 - Radio Okapi, « Baleinière JADOS : plus de 50 morts sur le fleuve Congo » ; « Crue meurtrière à Kasaba, Sud-Kivu », <https://www.radiookapi.net>, 2025.
 - Radio Okapi, « Incendie de la HB Kokolo : plusieurs victimes signalées à Nganda Kinshasa », <https://www.radiookapi.net>, 2025.
 - Radio Okapi, « Inondations à Idiofa et naufrages à répétition sur la rivière Kwilu : bilan humain et causes structurelles », sur <https://www.radiookapi.net>, 2022–2025.
 - Radio Okapi, « Inondations à Kinshasa : pluies torrentielles et effondrements dans plusieurs communes » ; Radio Okapi, « Naufrage de la JADOS à Mbandaka : surcharge et navigation de nuit », <https://www.radiookapi.net>, 2025.
 - Radio Okapi, « Opala : naufrage de la baleinière Libende chargée d'aide humanitaire, aucune perte en vie humaine mais des conséquences lourdes », <https://www.radiookapi.net>, 25 mars 2025.

-
- Radio Okapi, « RDC : naufrage de la baleinière JADOS sur le fleuve Congo, plus de 50 morts à Mbandaka », <https://www.radiookapi.net>, 2025.
 - Radio Okapi, « Sud-Kivu : crue de la rivière à Kasaba (Fizi), plus de 100 morts recensés, bilan toujours provisoire », sur <https://www.radiookapi.net>, 10 mai 2025.
 - Radio Okapi, « Inondations meurtrières à Kinshasa : bilan de 141 morts en décembre 2022 et 22 décès en décembre 2023 », sur <https://www.radiookapi.net>, 2022–2023.
 - Radio Okapi, Articles d'actualité sur les catastrophes en RDC, 2022–2025.
 - ReliefWeb/OCHA, « Inondations et glissements de terrain à Uvira : plus de 34 000 personnes affectées », 2024.
 - ReliefWeb/OCHA, « Bulletins d'information humanitaire et cartes de veille sur les risques climatiques et les catastrophes naturelles en RDC », <https://reliefweb.int>, 2022–2025.
 - ReliefWeb/OCHA, « Cartes de veille humanitaire et bilans des catastrophes naturelles en RDC : évaluation par province et niveau d'impact », <https://reliefweb.int>, 2022–2025.
 - ReliefWeb/OCHA, Bulletins d'urgence sur les catastrophes naturelles en RDC, 2022-2025.
 - ReliefWeb/OCHA, Rapports multisectoriels sur les inondations en RDC : crue du fleuve Oubangui, impacts dans le bassin congolais et l'Est du pays, <https://reliefweb.int>, 2023–2025.
 - UNDRR/Croix-Rouge/UICN, « Renforcer la résilience communautaire face aux risques climatiques : lignes directrices pour les autorités locales et les zones à forte vulnérabilité », UNDRR, Genève, <https://www.undrr.org>, 2020.
 - UNDRR/PNUD, « Planification stratégique de la gestion des risques de catastrophe en Afrique : guide d'intégration locale et multisectorielle », Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes, Genève, <https://www.undrr.org>, 2021.